

Appel du District d'Asie pour les victimes du Typhon Yolanda aux Philippines

Publié le 11 novembre 2013
2 minutes



L'île de Leyte, en particulier, et sa capitale Tacloban ont été le plus touchées

La Fraternité Saint Pie X du District d'Asie lance un appel mondial au nom des victimes du typhon exceptionnel Yolanda qui a frappé les Philippines le 7 novembre 2013.

Présenté comme le pire des typhons connus de l'histoire, avec des vents atteignant les 330 km/h, il a eu les mêmes effets dévastateurs que le tsunami de 2004. L'île de Leyte, en particulier, et sa capitale Tacloban ont été le plus touchées.

Le nombre de morts est évalué à plus de 10.000 et grossit d'heure en heure. Toutes les maisons de la ville ont été très durement endommagées ou ont disparu.

La Fraternité Saint Pie X a également été directement touchée : nous avons perdu notre chapelle de Tacloban et le véhicule de la mission qui y stationnait ; nombre de nos fidèles ont perdu leur maison. A cette heure, nous ne savons pas si certains d'entre eux ont péri dans ce désastre, les liaisons étant totalement rompues. **S'il vous plait, aidez-les !**

Ce typhon historique arrive à peine quelques semaines après le tremblement de terre de magnitude 7,2 qui a frappé les Philippines avec l'île de Bohol pour épicentre. Les parents de l'un de nos prêtres y ont perdu leur habitation.

Cet appel est lancé en la fête du grand Saint Martin venu au secours d'un pauvre homme dans le besoin. Vous pouvez aider de plusieurs façons : Tout d'abord par vos prières !

Que tous ceux qui ont été touchés aient la patience et la force de supporter cette lourde croix. Que les autres aient l'immense charité et la générosité de leur venir en aide.

Puis par vos dons. Vous pouvez les envoyer par les différents districts et chapelles de la Fraternité Saint Pie X à travers le monde qui nous les feront parvenir, ou adressez-les nous directement sur nos différents comptes.

Note : quelle que soit la solution choisie, merci de mentionner clairement « Pour les victimes du typhon ».

Pour la France : Chèque au nom de « ACIM », adressé à : Docteur Jean--Pierre Dickès, 2 route d'Equilhen, 62360 Saint Etienne au Mont (reçu fiscal).

Avec l'assurance de nos prières et la profonde gratitude des victimes.

« En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères,

c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25 :40)

Abbé Daniel Couture, Supérieur du District